



CHALLENGE

INFORMATION DES JOUEURS

(à afficher dans les clubs)

Chaque année, la FFB accorde au Comité environ 500 points de performance et 75000 points d'expert à octroyer aux joueurs dans le cadre des tournois du « challenge ».

Il vous est précisé que les points de performance font l'objet d'un double calcul dans leur modalité d'attribution .

Une première dotation des points disponibles est effectuée selon les résultats de chaque joueur, sans tenir compte de son classement FFB (classement scratch).

Une seconde dotation des points disponibles est réservée aux joueurs non classés en première série, dotation effectuée de sorte que le premier des joueurs non classé première série pourra obtenir un nombre de points identiques au meilleur joueur du classement « scratch », le deuxième non classé première série un nombre de points identiques au second des premières séries etc.

Rappel :

Il est par ailleurs rappelé que le classement est obtenu à partir du cumul des points d'expert « classiques », dégagés au maximum dans les six meilleurs tournois et que les IMP du Comité sont pris en compte pour un demi-tournoi chacun.